

Séance du 10 septembre 2020
Date de la convocation 3 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trémouilles, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël Vidal, Maire.

Présents : Mesdames : Alvernhe, Boudou, Gayraud.

Messieurs : Angles, Boissonnade, Carrière, Christmann, Julien, Mallevalle, Rivière, Vidal.

Absents excusés : Mme Prompt, Mrs Daures, Fabre, Négrié.

M. Daures a donné pouvoir à M. Boissonnade.

M. Boissonnade Kévin a été nommé secrétaire et a accepté.

En début de réunion M. le Maire fait circuler les courriers de remerciement reçus suite au décès de Mme Rey (belle-mère de M. Julien) et de M. Balard (ancien maire). Il présente les condoléances du conseil municipal à M. Christmann suite au décès de son frère.

Présentation de l'accès à OK COURRIER. M. le Maire informe les élus que dorénavant les convocations du conseil municipal seront envoyées par la plateforme OK COURRIER. Un appel téléphonique de la Préfecture nous indique que c'est le moyen légal d'envoyer les convocations.

Objet : Résultat enquête publique.

M. Jean-Paul JAUDON, commissaire enquêteur, nommé par arrêté municipal du 2 juin 2020, a remis son rapport le 20 juillet 2020.

Après délibération, les élus suivent l'avis du commissaire enquêteur et donne un avis favorable à toutes ces enquêtes.

- Moulin de Sarlit – avis favorable – revoir la limite à l'entrée de la propriété. Prévoir un espace suffisant pour permettre à un véhicule de se garer à l'entrée du pont du Moulin de Sarlit.
- Route du Vioulou – avis favorable sans réserve ni recommandation,
- Préviala – avis favorable sans réserve ni recommandation pour la partie concernée par l'enquête publique à savoir le terrain dont l'emprise est occupée par la terrasse et pour lequel le riverain avait donné son accord signé.
- Frayssinous – avis favorable sans réserve ni recommandation.

Les élus donnent toutes délégations utiles à M. le Maire pour poursuivre ces opérations.

Objet : Dossier Quillodrome.

M. le Maire rappelle aux élus le projet de réfection de l'installation photovoltaïque du quillodrome de Trémouilles.

Après délibération, les élus, à l'unanimité, autorise M. le Maire :

- à lancer l'appel d'offre,
- lui donne tous pouvoirs et toutes délégations utiles pour réaliser cette opération.

Mise en valeur du socle de la sculpture du « quilleur » au quillodrome. Appel a été fait à Guillaume Jeanjean graffeur.

Objet : Présentation du site internet conception, publication, mise en page. Le nom du site est Trémouilles12.fr.

Présentation de la feuille d'enquête pour les logements seniors. Les élus décident de mettre dans chaque bulletin municipal une enquête afin d'avoir le ressenti de la population.

Délibérations à prendre :

Commission Communale des Impôts Directs. Proposition de délégués.

Monsieur le Maire, président de droit de la CCID, donne délégation à Mme Françoise Gayraud, 2^{ème} adjointe qui devient présidente de la CCID.

Choix du délégué à Aveyron Culture. Mme Gayraud 2^{ème} adjointe.

Régisseur poids public. M. Francis WITAS en plus de M. Pouget et Mme Rouquié.

Questions diverses :

Compte rendu de réunions :

SIEDA : Nouveau président : M. Sébastien DAVID. Délégué du secteur du Pays de Salars : Alain ANGLES.

SMEL – Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou : Président : Yves REGOURD.

Pays des Grands Causses : Présentation, balade numérique des Grands Causses, barrage hydraulique.

Vu le Maire,
Joël VIDAL

